

**CHAMPIONNATS D'ILE DE FRANCE  
DE TRIATHLONS  
MINIMES/BENJAMINS/BENJAMINES  
Dimanche 19 juin 2022  
Lieu à définir**

Date limite de qualification : Lundi 06 juin 2022

Remise des récompenses du challenge Anne Graffard 2021

Epreuves :

Triathlon benjamins (G et F) : 1 course+ 1 saut + 1 lancer

Triathlon minimes (G et F) :

GENERAL : 1 course + 1 saut + 1 lancer

ORIENTES :

Sauts : 2 sauts + 1 course

Lancers : 2 lancers + 1 course

Courses : 2 courses (de familles différentes) + 1 concours (famille A : demi-fond-marche, Famille B : Sprint, Famille C : Haies)

Nombre d'essais limité à 3 pour longueur, triple-saut et les lancers.

Le registre des épreuves autorisées est disponible sur le livret 2022 de la CNJ.

Les performances devront avoir été établies sur un triathlon sur une même compétition, au plus tard le 05 juin 2022. Seront directement qualifiés les athlètes ayant réalisé les minima D.

Le nombre d'athlètes ainsi qualifié sera complété jusqu'à 40 au maximum. Une liste d'attente par catégorie susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement sera également établie

La CRJ se réunira le 7 juin 2022 pour procéder aux qualifications :

Les qualifications seront effectuées en fonction des bilans à jour sur le SI-FFA le 6 juin 2022 au soir.

|          | Benjamines | Benjamins | Minimes Filles | Minimes Garçons |
|----------|------------|-----------|----------------|-----------------|
| Minima D | 110 pts    | 110 pts   | 115 pts        | 110 pts         |

**Attention** : les minima de qualification devront être réalisés dans les conditions règlementaires de compétition, cependant si les conditions n'ont pas pu être réalisées il sera nécessaire de faire une demande de qualification exceptionnelle.

Minima tenant compte de la table à 50 pts.

Ces listes et les horaires seront disponibles sur <http://lifa.athle.org> à partir du 7 juin 2022, *ainsi que la liste des athlètes qui seraient susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement.*

**DESENGAGEMENTS** : Si un athlète ne souhaite pas participer, son club devra le désengager sur le site avant le 15 juin 2022 à 23h59. Cette façon de procéder permettra des qualifications supplémentaires.

Les trois premiers Minimes Garçons, Minimes Filles, benjamins et benjamines seront récompensés. Le premier et la première de chaque type de Triathlon minimes (triathlon Général C/S/L // triathlon orienté 2 courses // triathlon orienté 2 sauts // triathlon orienté 2 lancers) seront également récompensés.

**ATTENTION** : Les clubs devront, pour chaque athlète qualifié, indiquer sur le site et ce avant le 15 juin 2022 à 23h59 (date impérative) les épreuves choisies. Il n'y aura pas de possibilité de changement sur place. Les athlètes pour lesquels les épreuves n'auront pas été choisies au 15 juin 2022 au soir seront considérés comme forfaits.